

Procès-Verbal de la réunion

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 09 août 2024

L'an deux mil vingt quatre, le neuf août, le Conseil Municipal de LOUVATANGE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de Martial MATZ, Maire.

Présents : Gérome FASSET, Valérie BIDAL, Nicolas VUILLEMENOT, Olivier GUILLEMIN, Martial MATZ, Mickaël REBILLET

Absente excusée : Valérie POCARD

Secrétaire de séance : Nicolas VUILLEMENOT

Ordre du jour :

- **Approbation du Procès-Verbal du 05 avril 2024 et du 22 juin 2024**
- **Délégation de signature au Maire**
- **Décision modificative – ouverture de crédits vente terrain STEP à la CCJN**
- **Subvention classe découverte BELLECIN**
- **Baux Fabrique – Transmission exploitation agricole Mr MARTIN**
- **Demande d'un administré**
- **Questions diverses** :

1. Approbation du Procès-Verbal du 05 avril 2024 et du 22 juin 2024

Les Procès-verbaux ont été transmis. Il n'y a pas de remarques. Ils sont approuvés par 6 voix pour.

2. -Délégation de signature au Maire (Délibération 023-2024)

Monsieur le Maire rappelle les délégations accordées à l'ancien Maire et propose de reconduire cette délégation dans les mêmes conditions.

Après avoir pris connaissance des modalités fixées, le Conseil Municipal par 6 voix pour valide les délégations de signature proposées.

Monsieur FASSET, concerné par le point suivant, ne prend pas part au vote.

3. -Décision modificative – ouverture de crédits vente terrain STEP à la CCJN (Délibération 024-2024)

Afin de régulariser les écritures de vente du terrain de la station d'épuration à la Communauté de Communes, il convient d'ouvrir des crédits dans les comptes suivants :

DI 204412/041 +500 €

RI 2111/041 +500 €

Le Conseil Municipal accepte par 5 voix pour les ouvertures de crédits telles que proposées.

4. -Subvention classe découverte BELLECIN (Délibération 025-2024)

L'école primaire du Val d'Embrun de GENDREY a sollicité la commune pour l'octroi d'une subvention de 40 € par élèves pour une classe découverte qui aura lieu à BELLECIN à la rentrée de septembre 2024. Deux enfants de la commune sont concernés par ce séjour.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du budget prévisionnel, valide par 6 voix pour le versement de 80 €.

5. -Baux Fabrique – Transmission exploitation agricole Mr MARTIN (Délibération 026-2024)

La SAFER a envoyé un courrier concernant la transmission de l'exploitation agricole de Monsieur Dominique MARTIN à ROMAIN pour les baux de la fabrique représentant 77 a 20 ca et sollicite la commune sur la possibilité de vendre ou de faire un bail aux futurs exploitants. Une question se pose sur l'opportunité de dissocier le bail commun entre les communes de LOUVATANGE et ROMAIN.

Le Conseil Municipal, après avoir échangé, par 6 voix pour, est favorable à la poursuite de la location et accepte de consentir un bail aux successeurs de l'exploitant actuel.

6. -Demande d'un administré

La commune a reçu une demande concernant les nuisibles à proximité du centre équestre. Après échange, il s'avère qu'une dératisation puisse être prise en charge par l'intercommunalité. Monsieur le Maire se renseignera pour donner suite à cette affaire.

7. Questions diverses

- **Inauguration travaux Eglise** : week-end du 14 et 15 septembre. Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres.

- **Horaire des réunions** : fixé à 20h00.

- **Journal hebdo 39** : Demande dépôt sur la commune - pas d'objection.

- **Information d'un administré** : accident à l'intersection de la rue des Vergers et du chemin privé.

Attention, la sortie du chemin est assimilée à une sortie de cour.

Par ailleurs, la visibilité étant réduite par la végétation, la taille des haies va pouvoir reprendre à partir du 15/08.

- **Affouage** : à faire avant mars et à sortir avant octobre. Un courrier sera adressé aux affouagistes concernés.

Fin de la séance à 22h00.

Le Maire,
Martial MATZ



